

CNW code 1

L'Association des personnes handicapées de Bellechasse est l'une des lauréates de la septième édition du Prix À part entière

Drummondville, (Québec), le 23 février 2021. – L'Office des personnes handicapées du Québec félicite l'Association des personnes handicapées de Bellechasse, lauréate du Prix À part entière 2020 dans la catégorie « Organismes à but non lucratif ». En raison des circonstances liées à la pandémie de la COVID-19, les lauréates et lauréats ont été dévoilés dans le cadre d'une cérémonie virtuelle animée par madame Ève-Marie Lortie et webdiffusée en direct aujourd'hui. Cette dernière est d'ailleurs disponible en différé dans la [section Web de l'Office](#) réservée à la cérémonie virtuelle.

En plus de se voir attribuer une bourse de 10 000 \$, l'organisme a reçu un trophée en bronze pour souligner son engagement à l'égard de la participation sociale des personnes handicapées.

L'Association des personnes handicapées de Bellechasse, un organisme mobilisateur qui voit grand et loin

L'Association des personnes handicapées de Bellechasse (APHB) est active depuis 35 ans. Elle a lancé, en 2017, le projet « Virage inclusif » qui est aujourd'hui implanté dans vingt municipalités ainsi que dans la MRC de la région. Le projet consiste à promouvoir de nouvelles pratiques en matière d'intégration et d'accessibilité dans les quatre axes d'influence des municipalités : les infrastructures, les loisirs, les communications aux citoyennes et aux citoyens ainsi que la sensibilisation de leurs employés. Grâce à son approche, l'APHB a su engendrer des changements durables et les municipalités se sont approprié le projet par la volonté de faire une différence concrète dans la vie des personnes handicapées et de leur famille. L'impressionnante mobilisation de l'Association des personnes handicapées de Bellechasse constitue un énorme pas vers des communautés plus inclusives.

Si vous souhaitez visionner la vidéo de présentation ou télécharger la photo de l'organisation lauréate, visitez notre [section Web](#).

Faits saillants :

- Les lauréates et lauréats ont été sélectionnés par un jury qui était animé par monsieur Daniel Jean, directeur général de l'Office des personnes handicapées du Québec. Ce jury était composé des personnes suivantes :
 - Monsieur Stéphane Laporte, auteur, producteur et porte-parole du Prix depuis 2012;
 - Maître Denis Marsolais, curateur public;
 - Madame Lili Plourde, présidente du conseil d'administration de la Fédération québécoise de l'autisme (FQA);
 - Monsieur Jean Matte, directeur général de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ);
 - Monsieur Nicolas Prévost, président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement;

- Madame Danièle Henkel, présidente des Entreprises Daniele Henkel inc., conférencière et auteure;
- Madame Frances Champigny, membre du conseil d'administration de l'Office.
- Le Prix À part entière vise à rendre hommage aux personnes et aux organisations qui contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées;
- Il s'agit de la septième édition. Ce prix est remis tous les deux ans par l'Office des personnes handicapées du Québec;
- Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) est le partenaire officiel de la septième édition du Prix À part entière.

Liens connexes :

Site Web de l'Office : www.ophq.gouv.qc.ca

Page Facebook de l'Office : <https://www.facebook.com/Officepersonneshandicapees>

Chaîne YouTube de l'Office :

<https://www.youtube.com/c/officedespersonneshandicapeesduquebec>

– 30 –

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécopieur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à communications@ophq.gouv.qc.ca.

Source :

Pour renseignements

Marie-Pierre Beaulieu-Savard
Agente d'information
Office des personnes handicapées du Québec
1 866 680-1930, poste 18610

Communications et entrevues

Kevin Lalancette
Roy & Turner Communications
1 514 844-9678, poste 207
klalancette@roy-turner.com